Andreas Neider

Les fondements de la liberté

Sur la présente mise à jour de la politique coronaïque — Partie III

La crise coronaïque et la politique pandémique exercée dans celle-ci même n'a pas été encore fondamentalement remise à jour dans l'opinion politique générale ni dans les contextes anthroposophiques. Avec la première et la deuxième parties de cette série d'articles¹, nous avons fourni un travail qui rentre dans ce travail de remise à jour. Pour cette troisième et dernière contribution, il va s'agir des fondements d'une conception de la liberté qui repose à la base de la vision anthroposophique selon le deuxième récit² du moment coronaïque et qui peut encore valoir maintenant, à savoir, celle de « l'individualisme éthique ».

n va d'abord reprendre ici quelque chose qui a été traité dans la deuxième partie. Le commentaire et la critique de la remise à ce jour des « Fichiers RKI », comme on les a appelés, ne se basent que sur les protocoles partiellement expurgés publiés le 8 juin 2024, qui s'étendent de janvier 2020 à avril 2021. Cela étant, à la fin de juillet 2024, l'ensemble des protocoles de l'état-major de crise du *RKI*, allant de janvier 2020 jusqu'en juin 2023, furent publiés en étant pleinement expurgés par un ancien collaborateur du *RKI* en ayant fuité auprès de la journaliste d'investigation *Aya Velasquez*, dont il a déjà été question avant d'être rendus publics par celle-ci. Cette version n'était pas encore disponible au moment de la rédaction de la deuxième partie. À partir des protocoles complets, il est désormais tout à fait clairement visible sous quelle forme la politique a été influencée par les chercheurs du *RKI* et dont on a réprimé ou bien mésestimé les recommandations et instructions. Entre temps la presse dominante les a rapportés en détail sans que cela ait été traité de manière adéquate ou réfléchi consciemment par les politiques.

Concrètement, ce qui suit ressort des protocoles en ce qui concerne l'influence de la politique sur les employés du RKI :

• Dans le protocole de l'Institut Robert Koch du 5 novembre 2021, on peut lire : « Dans les médias on parle d'une pandémie des non-vaccinés. Techniquement incorrect, la population totale y contribue. Cela doit-il être repris dans la communication ? [...] Ce que dit le ministre à chaque conférence de presse, probablement consciemment, ne peut plutôt pas être corrigé. » Plus loin il est dit : « Ainsi, les personnes vaccinées peuvent être à nouveau infectées plus facilement, >2 mois après la vaccination. On s'attend à ce que la plupart des personnes vaccinées ne soient pas ou peu symptomatiques, mais qu'elles présentent des concentrations élevées dans la région du nez / de la gorge et soient contagieuses. » D'ailleurs, Christian Drosten a également commenté l'état de la science dans la « Zeit » du 10 novembre 2021 comme suit : « Il y a un récit en ce moment que je tiens pour complètement faux : la pandémie des non-vaccinés. Nous n'avons aucune pandémie des non-vaccinés. [...]

¹ Voir Andreas Neider: *Formes du penser collectives et individuelles* dans *Die Drei 3*/2024; du même auteur: *Les protoles RKI et leur interprétation* dans *Die Drei 4*/2024. [Tous deux traduits en français: DDAN324.pdf et DDAN424.pdf, *ndt*]

² Voir : « La seconde narration qui ne fut portée, jusqu'à présent, que par une minorité de la population voit par contre le libre déploiement de la personnalité aussi ensuite, en premier lieu au moment où toute la santé d'une communauté humaine est menacée par une épidémie virale. Ce récit voit le souverain en chaque individu dans le comportement duquel la responsabilité est remise dans une pandémie. », Andreas Neider : *Kollektive und individuelle Denkformen* [Formes du penser collectives et individuelles], p.8.

³ Ces protocoles sont librement accessibles sous : www.rki-transparenzbericht.de/

⁴ Voir Frauke Rostalski : *Wir leben in den gräben der Pandemie [Nous vivons dans les tranchées de la pandémie]*, dans : *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 14 août 2024.

- Nous avons une pandémie à laquelle tout le monde contribue et également aussi les vaccinés, quand bien même quelque peu moins.»⁵
- En regard de la situation des faits et de la situation tendue de la société, à ce moment-là, l'état-major de crise du *RKI* en vint, dans le protocole du 5 novembre 2021, pourtant à ce résultat : « *La communication ne peut pas être modifiée. Elle provoquerait une grande confusion.* »
- Il est dit dans le même protocole au sujet des mesures-**2G** et **3G** [Rappel : la règle des trois **G** et avec cela un relâchement pour les *Genesen* (Guéris) et les *Gestestete* (Testés). Les *Ungeimpfte* (Non-vaccinés), par contre, ont été exclus de vastes parties de la vie publique. Voir le contexte dans : DDAN424.pdf. *Ndt*] qui reposaient toutes sur une fausse hypothèse que les vaccinés ne peuvent plus transporter le virus : « *Est-ce que 2G et 3G sont encore un concept protecteur ? Qui peut être recommandé ?* » Ici aussi, la politique agit, comme on le sait, sur ce scrupule du *RKI*.
- La même chose vaut pour les vaccinations des enfants. À ce sujet il est dit dans le protocole du 21 mai 2021 : « Les associations professionnelles pédiatriques sont prudentes quant à la vaccination des enfants. Les politiques préparent déjà des campagnes de vaccination afin que les tranches d'âge concernées soient vaccinées d'ici la fin des vacances. Question d'équité : dans de nombreuses régions du monde, il y a un manque de vaccins, ici les groupes présentant un risque nul ou très faible sont vaccinés. » Et le 15 décembre 2021 : « Le ministre encourage actuellement une vaccination de rappel [Booster-Impfung en anglo-saxon dans le texte, ndt] pour les enfants, même s'il n'y a aucune recommandation et, dans certains cas, aucune approbation à ce sujet.

De tels exemples pourraient encore être recensés en grand nombre. ⁶ Je vais m'en garder pour des raisons de place. Car, comme en a témoigné la presse quotidienne entre temps, la politique à de nombreux égards n'a pas suivi les connaissances scientifiques du *RKI*, au contraire — comme nous l'avons montré dans la première partie de cette série d'articles — elle a activé une politique de frayeur et d'angoisse, de restriction des liberté et du collectivisme. Et certes en en appelant à un « droit fondamental à la santé », qui n'existe même pas dans notre loi fondamentale, mais qui était bien ancré, en revanche, pour cela dans la Constitution de la RDA. ⁷

Les racines de la défiance

Comme nous l'avons déjà vu dans la première partie, à l'exemple de Heinz Bude et de la stratégie de la peur de la *Task-Force* coronaïque, le récit qui s'appuie sur le collectif repose sur une méfiance profonde à l'égard de l'individu et de la liberté individuelle. Bude formula cette défiance dans un entretien de podium, déjà cité, par ces mots : « *Les gens veulent toujours être efficaces d'une manière ou d'une autre, et leur idée d'une bonne vie en dépend souvent. [...] Si vous voulez être efficace, cela ne veut pas dire que les autres pensent aussi que la façon dont vous êtes efficace est la bonne. Cela signifie que l'auto-efficacité peut toujours atteindre ses limites lorsqu'il s'agit de la résonance sociale de mon efficacité personnelle. » Par surcroît, Bude voit dans cette conception de l'auto-efficacité, une source de scepticisme à l'égard du système : « <i>J'ai sous-estimé la folie de notre société. [...] Mais je pense que les sociétés modernes feraient bien d'au moins faire face à ce problème de savoir comment absorber la folie sans la neutraliser, pour ainsi dire. [...] Le point de départ est la montée du populisme de droite, voire du scepticisme systémique, voire de l'hostilité systémique dans toutes les sociétés occidentales. [...] Nous devons réfléchir sérieusement au fait que la corona a été un accélérateur dans l'extrémisation du scepticisme systémique. » C'est justement pour cela que Bude, et d'autres représentants de la première narration, voulaient abandonner les soins de santé pendant la pandémie, non pas à l'individu, mais à un « état tutélaire ». 9*

⁵ Www.zeit.de/2021/christian-drosten-coronavirus-virologie-pandemie-wissenschaft-impfung

⁶ Voir la récapitulation dans : https://info3-verlag.de/blog/die-rki-protokolle-wie-politik-die-wissenschaft-beeinflusste/

⁷ Voir l'article **35** de la constitution de la RDA — <u>www.documentarchiv.de/ddr/verfddr1968.html#IIk1</u>.

^{8 &}lt;u>Https://indikativ.jetzt/heinz-bude-und-der-umbau-der-gesellschaft/</u>

⁹ Vori Rolf Heinrich: *Die Vormundschaftliche Staat [L'État de tutelle]*, Reibeck b;H. 1989.

Nous avions vu que l'OMS avait encore proposé, en 1986, dans la « Charte d'Ottawa », un tout autre concept de soins de santé. Il y était dit dès l'entrée : « La promotion de la santé vise à donner à chacun un plus grand degré d'autodétermination sur sa santé et à lui permettre ainsi de renforcer sa santé. »¹⁰

Si nous voulons examiner plus précisément cette opposition qui apparaît entre le premier et le second récit, ainsi se dissimule derrière la méfiance à l'égard de la liberté individuelle, une motif théologique immémorial, qui trouve son point de départ chez *Augustinus*. Car Augustin était aussi convaincu, sur l'arrière-plan de ses propres expériences personnelles, du péché originel et de la mauvaiseté de l'être humain. L'être humain lui apparaissait non-libre, en conséquence, mais seulement capable d'une action entaché du péché originel. Ce n'est pas son action propre qui pouvait le mener au bien, mais uniquement la grâce divine. Plus la liberté humaine était moindre, plus grande était la grâce divine. Mais la grâce divine, ne pouvait échoir à l'être humain que dans le cadre de l'Église catholique, dont l'autorité et le pouvoir s'en trouvaient ainsi bien consolidés.

Contre cette conception se dressa à l'époque le moine irlando-écossais *Pelagius*. ¹² Pour lui, c'était avant tout l'inclination au bien et la force de gravité de la conscience morale qui représentaient la preuve de la grâce divine, en rendant aussi très bien l'être humain capable d'agir librement et avec cela aussi pour le bien. Sur la base de cette nature humaine reposant sur la grâce divine, l'être humain a donc toute liberté aussi d'agir avec équité.

Parce que cette défiance profonde et l'attitude fondamentalement pessimiste d'Augustin, vis-à-vis de la liberté humaine et de l'individu, se poursuivit au début de la Renaissance chez *Martin Luther*, qui avait été moine augustinien, elle en fut même encore plus renforcée par le réformateur. Pour Luther, l'être humain pécheur avait totalement perdu sa liberté, la volonté humaine en était asservie et rendue capable de ne faire rien d'autre que pécher. Luther voulut à l'encontre de l'Église catholique restaurer la souveraineté et l'absolue indisponibilité de la grâce divine, qui avait été, par surcroît, remise en question fondamentalement par l'humanisme de la Renaissance. Pour Luther on n'avait plus besoin de l'Église ni d'un pape, pour avoir part à la grâce divine, mais seulement de la foi illimitée en l'autorité absolue de Dieu. La dépravation de la nature humaine et le manque total de liberté de choisir ce qui est juste, sont constitutifs de l'ensemble du penser de Luther, se défiant de l'individu.

Dans la succession de Pelage, cela fut contredit par l'humaniste *Erasmus de Rotterdam*, qui était convaincu que Dieu avait donné aux humains le libre arbitre pour choisir entre le bien et le mal, ce qui en vérité ne pouvait se réaliser qu'avec la grâce de Dieu. Pour Érasme, l'être humain est libre de choisir entre le bien et le mal. Dieu et le Diable ne sont en revanche qu'en position de spectateurs, pour donner la chasse à la dynamique humaine du vouloir. Que l'être humain soit, grâce à la grâce divine, en situation de se résoudre au bien ou selon le cas de se libérer lui-même du mal!¹⁴

Peur de la liberté

Dans le premier récit de la pandémie coronaïque, se reflétait ainsi d'une manière surprenante l'antique méfiance théologique originellement fondée à l'encontre de la liberté humaine. À cette occasion, intervint à la place de Dieu, ou selon la cas, de l'autorité ecclésiastique, le représentant de « l'état de tutelle », qui porte la santé de ses citoyens. L'individu est jugé incapable de veiller à sa santé lui-même ou selon le cas — de se libérer lui-même du virus.

C'est plus fortement encore dans les débats autour de la vaccination coronaïque qu'intervint cette méfiance et qu'un devoir de vaccination s'exprima. Les partisans de la vaccination partaient, comme si cela allait de soi, que l'être humain ou selon le cas, son système immunitaire, n'était pas en situation de se défendre contre le virus, alors que les critiques de la vaccination étaient convaincus que l'on pouvait s'en sortir très bien en règle générale?

¹⁰ Www.bv-gesundheit.org/grundlagen/who-ottawa-charta/

¹¹ Au sujet des implications théologiques qui sont à l'affût là-derrière, voir Gisbert Greshake : *Gnade — Geschenk der Freiheit [La grâce — don de la liberté]*, Kevelaer 2004, pp.57 et suiv.

¹² Au sujet de ces contextes abordés ici, voir l'article de Salvatore Lavecchia : *Pelage ou la dignité de l'être humain*, dans *Die Drei* **7-8**/2018 [Traduit en français : DDSL7818.pdf, *ndt*.]

¹³ Voir Gisbert Greshake : op. cit., pp.100 et suiv.

¹⁴ Https://de.wikipedia.org/wiki/Erasmus von Rotterdam#DerçDiskurs um den freien Willen

^{3/6 —} Die Drei 5/2024 — Le Je se développe au monde — Andreas Neider : Le fondement de la liberté

Pour les partisans de la vaccination, celle-ci intervenait quasiment à la place de la grâce divine, ils tenaient la nature humaine pour mauvaise et corrompue, incapable de résister au virus. Les critiques de la vaccination par contre considéraient le système immunitaire à l'instar d'un organisme se régulant lui-même que l'on pouvait renforcer par une manière saine de vivre et des remèdes naturels — lequel organisme résisterait au virus et, selon le cas, le surmonterait sans vaccin.

Avec l'obligation vaccinale, en revanche, les représentants de la première narration, au sens du droit fondamental à la santé, postulé par eux, pensaient pouvoir protéger la santé du peuple. L'appel en une soi-disant « solidarité » visait dans cette mesure, totalement la primauté du collectif. L'action individuelle de résistance, au sens d'un refus vaccinal à partir d'une prise en compte des risques incalculables de ce vaccin-mRNA génétiquement manipulé, fut interprétée par les tenants de la première narration comme l'expression d'une « liberté maladive » égoïste. 15

En réalité, il a été bientôt pourtant découvert qu'il n'y avait guère de protection étrangère efficace par les nouveaux types de vaccins. L'argument de la « solidarité » reposait donc plus encore que sur une illusion et après coup, il peut être estimé comme un moyen d'imposer des mesures totalitaires, par exemple l'obligation vaccinale collective par le système de santé, sans évaluation de la balance entre risques et bénéfices.



Erich Fromm (1900-1980

En 1941 déjà, le psychanalyste et socio-psychologue, Erich Fromm, a repéré, dans l'attitude de Martin Luther vis-à-vis de la liberté humaine, une « peur devant la liberté » profondément enracinée. le Cette crainte qui apparut chez Luther, Fromm la vit réapparaître de manière massive dans la soumission au 3 ème Reich sous le régime totalitaire du national-socialisme. Chez Fromm, nous lisons en relation aux causes de cette crainte : « Cependant, si les conditions économiques, sociales et politiques dont dépend tout le processus d'individuation humain ne fournissent pas une base pour la réalisation de la liberté, alors qu'en même temps les gens ont perdu les conditions qui leur offraient la sécurité, alors cet espace vide fait de la liberté un fardeau insupportable. Elle devient alors synonyme de doute, de vie sans sens ni importance. De puissantes tendances surgissent alors pour fuir ce type de liberté et se précipiter vers l'assujettissement ou vers une relation avec les autres et le monde qui promet un soulagement à

l'incertitude, même si cela prive les gens de leur liberté. »¹⁷ Et plus loin : « Nous rencontrons aujourd'hui la solution de Luther, même chez des gens qui ne pensent pas en concepts théologiques : ils cherchent une sécurité, en éteignant leur Soi isolé et deviennent un instrument dans les mains d'un pouvoir fort, sur-puissant à l'extérieur de leur soi.[...] Le doute lui-même ne disparaîtra pas aussi longtemps que l'être humain ne surmontera pas son isolement et aussi longtemps que sa place dans le monde ne correspondra pas aux besoins humains d'une manière sensée. »¹⁸

Erich Fromm voit donc dans une relation défaillante au spirituel, un manque de qualité du sens dans la vie humaine, comme la cause première d'une crainte devant la liberté et la fuite dans la soumission aux puissances supérieures. Or, c'est justement une telle tendance qui pouvait être observée dans la pandémie dans le premier récit et dans la politique coronaïque qui s'en est suivie.

Si l'on suit le second récit pourtant, celui-ci s'appuie, à partir d'une vision anthroposophique, sur cet « individualisme éthique », comme le désignait Rudolf Steiner, alors qu'il le développait déjà en1894, dans sa *Philosophie de la liberté*. Le fondement duquel formant l'individualité spirituelle de l'être humain qui, grâce à son enracinement, fondé par son penser, dans une monde spirituel, est capable de former et de structurer des intuitions morales : « La somme des idées agissantes en nous constitue le contenu réel, en toute universalité du monde idéel, qui est dans la nature de tout être humain individuel. Dans la mesure où ce contenu intuitif concerne l'action, c'est le contenu de moralité de l'individu. En laissant vivre ce contenu, celui-ci de-

¹⁵ Voir l'étude sociologique orientée contre la seconde narration d'Oliver Nachtwey & Carolin Amlinger : *Gekränkte Freiheit* — *Aspekte des libertären Autoritarismus [Liberté maladive - Aspects de l'autoritarisme libertaire]* Berlin, 2022.

¹⁶ Voir Erich Fromm : *Die Furcht vor der Freiheit [La crainte de la liberté]* Munich¹⁵2021.

¹⁷ À l'endroit cité précédemment, p.33.

¹⁸ À l'endroit cité précédemment, pp.62 et suiv.

vient le ressort le plus élevé et en même temps le motif supérieur dont il prend connaissance de sorte que tous les autres principes moraux convergent et s'unissent finalement dans ces contenus. On peut alors désigner ce point de vue comme celui de l'*individualisme* éthique.»¹⁹

Et Steiner développe plus loin cet individualisme éthique en le distinguant de l'action sur la base des normes morales : « Tandis que j'agis, la maxime morale me meut, dans la mesure où elle peut intuitivement vivre en moi ; elle est liée avec l'*amour* de l'objet que je veux réaliser au travers de mon action. Je n'interroge aucun être humain ni aucune règle pour savoir : dois-je exécuter cette action ? — Mais je l'exécute dès que j'ai saisi l'idée pour ce faire. Ce n'est ainsi qu'elle est mon action. Celui qui n'agit que parce qu'il reconnaît des normes morales, son action est le résultat des principes qui se trouvent dans son codex moral. Il en est simplement l'exécuteur. C'est un automate supérieur. [...]

Lors que je suis l'amour pour l'objet de mon action, alors je suis celui-là même qui agit. Je n'agis pas sur le degré de la moralité, parce que je reconnais un seigneur au-dessus de moi, non pas une autorité extérieure, pas même une voix intérieure pour ce faire. Je ne reconnais aucun principe extérieur à mon action, car j'ai trouvé en moi l'amour de la raison de mon action. Je ne vérifie pas, conformément à ma compréhension, si mon action est bonne ou mauvaise, je l'accomplis, parce que je l'aime. Elle sera « bonne », si mon intuition remplie d'amour se trouve bel et bien de la juste manière dans le contexte universel qui est intuitivement appréhendé par moi ; « mauvaise » si cela n'est pas le cas. Je ne me demande pas non plus : que ferait un autre être humain à ma place ? — Au contraire, j'agis comme Je — cette individualité particulière [que je suis, ndt] — me/se voit déterminée à vouloir ce faire. Ce n'est pas une maxime humaine commune, une norme morale qui me guide de manière directe, mais plutôt mon amour de l'action. »²⁰

Des doutes sur l'individualisme éthique

Ceux qui craignent cela contredisent cela en soulignant le caractère arbitraire d'une action déterminée individuellement. C'est précisément à cette crainte que Steiner s'oppose : « Les défenseurs des normes morales générales pourraient dire à peu près ceci : si chacun s'efforce seulement de vivre sa vie et de faire ce qu'il veut, alors il n'y a aucune différence entre un bon acte et un crime ; toute fraude qui réside en moi a la même prétention à s'exprimer que l'intention de servir le bien général. Ce n'est pas le fait que j'ai envisagé une action en termes d'idée qui puisse être décisif pour moi, en tant que personne morale , mais plutôt le test de savoir si c'est bien ou mal, je ne le ferai que dans le premier cas.

Ma réponse à cette objection, qui est évidente et pourtant ne découle que d'un malentendu de ce que l'on entend ici, est la suivante : Quiconque veut reconnaître la nature de la volonté humaine doit distinguer entre le chemin qui amène cette volonté à un certain degré de développement et la particularité qu'adopte la volonté à mesure qu'elle s'approche de ce but. Pour atteindre cet objectif, les normes jouent un rôle légitime. Le but est de réaliser des objectifs moraux purement intuitifs. L'homme atteint de tels objectifs dans la mesure où il a la capacité de s'élever jusqu'au contenu conceptuel intuitif du monde. Dans les désirs individuels, il y aura généralement quelque chose d'autre mélangé comme force motrice ou motif pour de tels objectifs. Mais les choses intuitives peuvent toujours être déterminantes ou co-déterminantes dans la volonté humaine. »²¹

Ici aussi, comme Erich Fromm, Steiner considère l'enracinement de l'être humain dans le contenu spirituel du monde, à l'instar d'une source d'action individuelle moralement déterminée. En considération de ce qui fut interrogé dans la pandémie, sur l'action en relation à la santé, ceci signifie exactement ce qui fut formulé dans la charte d'Ottawa de l'OMS.

Pendant la pandémie, il est devenu évident qu'il y avait également de nombreux partisans du premier récit dans des contextes anthroposophiques. Le philosophe Roland Kipke peut être considéré comme une sorte de penseur-pionnier de ces anthroposophes prônant « l'État gardien ». Surtout, dans un long essai paru dans la revue *Sozialimpulse*, il critique les représentants du deuxième récit dans les milieux anthroposophiques.²²

¹⁹ Rudolf Steiner : *La Philosophie de la liberté* (GA 4), Dornach 1995, p.160.

²⁰ À l'endroit cité précédemment, pp.161 & 162.

²¹ À l'endroit cité précédemment, p.162.

²² Voir : Roland Kipke : *Schattenseiten. Anthroposophen, in der Coronakrise [Sombres aspects — Des anthroposophes dans la crise coronaïque]* dans *Sozialimpulse* décembre 2021, pp.11-20. [Traduit en français : SIRK421.pdf, *ndt*]

^{5/6 —} Die Drei 5/2024 — Le Je se développe au monde — Andreas Neider : Le fondement de la liberté



Mais sa critique repose, comme la lecture de cet essai le montre [Voir la traduction français jointe au présent article, *ndt*], et dans une critique fondamentale parue déjà en 2012, dans la revue *Anthroposophie* [À ma connaissance, celui-ci n'est pas traduit en français, *ndt*] adressée à l'*individualisme éthique* de Rudolf Steiner.²³ Dans cet essai nous rencontrons, de nouveau, le doute connu par nous depuis longtemps et la crainte devant la liberté, dans un résumé formulé vers la fin de cet essai : « *Le refus de l'éthique n'est pas seulement faux, mais aussi regrettable. Il ne conduit pas seulement à des problèmes théoriques, mais encore à des problèmes pratiques. Car le renoncement à une réflexion éthique signifie une qualité d'irréflexion morale, en effet, ce peut même être la porte d'entrée à une idée d'auto-magnificense. Même si Steiner n'en avait pas l'intention, l'appel à des intuitions individuelles prétendument irrémédiables peut servir de couverture à des actions peu communicatives et imprudentes. »²⁴ Kipke accuse donc Steiner de rejeter toute éthique parce qu'il fait référence à un « in-*

dividualisme éthique ». Et en principe, cela ne pourrait pas exister, car toute éthique est toujours normative et donc non individuelle. Ce reproche de principe ne concerne nonobstant en aucune façon la conception de la liberté de Steiner, car Steiner reconnaît par principe la justification d'une éthique normative, lorsqu'il dit : « La nature fait de l'être humain simplement un être de la nature ; la société fait de lui un être agissant selon des lois ; un être libre, il ne peut se-faire que de lui-même. La nature laisse en dehors de ses chaînes l'être humain à un certain stade de son évolution ; la société conduit ce développement jusqu'à un certain point ; l'ultime fignolage, seul l'être humain peut se le donner lui-même. »²⁵ Steiner considère les normes éthiques comme une étape de transition importante sur le chemin de la liberté, dans la mesure où ces normes s'appliquent au niveau de l'action déterminé par la société ou l'État. Seulement il ne considère justement pas cette action de celle-ci ou de celui-là comme étant libre.

La critique fondamentale de Kipke ne comprend pas l'origine spirituelle de l'individualisme éthique, parce qu'elle localise le spirituel seulement comme des princeps éthiques normatifs, mais elle ne peut le percevoir dans des intuitions morales librement {vécues, ndt} conçues chez l'individu libre. Ce qui lui fait finalement défaut, c'est une compréhension de ce qui fait de l'être humain une individualité spirituelle. Il n'est donc pas surprenant que, dans l'essai de 2021 susmentionné, il accuse les anthroposophes de ce même comportement pendant la pandémie qu'il avait déjà décrit en 2012 comme étant, selon lui, « le point aveugle de l'anthroposophie ».

Bien sûr, il peut y avoir eu des actions imprudentes de la part des anthroposophes pendant la pandémie – mais les normes éthiques n'offrent qu'une protection limitée contre cela! Mais fondamentalement, les actions menées pendant la pandémie, basées sur le deuxième récit, peuvent être considérées comme une expression de confiance dans la nature spirituelle des personnes et dans leur capacité à se développer. Le rejet de ce récit signifie donc non seulement préconiser le recours à un État gardien, mais aussi mettre en doute fondamentalement l'individualité spirituelle des gens – par peur de la liberté.

Die Drei 5/2024.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Andreas Neider est né en 1958, étude de philosophie, d'ethnologie, d'histoire et de science politique à Berlin. Dix-sept ans d'activité aux Éditions *Freies Geistesleben* d'abord comme lecteur, puis en tant qu'éditeur. Depuis 2002, directeur de l'agence culturelle « *D'être humain* ». Il dirige depuis 2002 l'agence culturelle : « *D'être humain* à être humain ». Il a publié de nombreuses publications au sujet de l'anthroposophie, la méditation, la pédagogie de la méditation, la critique au sujet de la transformation numérique et de la crise coronaïque.

Autres informations sous www.andreasneider.de

Contact: aneider@gmx.de

6/6 — Die Drei 5/2024 — Le Je se développe au monde — Andreas Neider : Le fondement de la liberté

²³ Voir : Roland Kipke : *Ethik* — *ein blinder Fleck der Anthroposophie* [*L'éthique*, *un point aveugle de l'anthroposophie*], dans *Anthroposophie*, Saint-Michel2012, p.205. L'essai de Kipke a été vigoureusement et fondamentalement contredit dans plusieurs éditions ultérieures, y compris par l'auteur de cet article — ce qui ne l'a pas empêché de répéter son opinion dans une édition ultérieure.

²⁴ À l'endroit cité précédemment, p.214.

²⁵ À l'endroit cité précédemment, p.170.